

Déchèteries : un QR code unique remplacera l'application Tri & Moi à partir du 29 septembre

À compter du mardi 29 septembre 2026, les habitants du territoire utiliseront un QR code unique pour accéder aux 9 déchèteries du Syndicat Centre Hérault. Plus simple et plus pratique, ce nouveau dispositif remplacera l'application Tri & Moi.

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services, le Syndicat Centre Hérault modernise son système d'accès aux déchèteries. L'application Tri & Moi disparaîtra au profit d'un QR code unique par foyer qui devra être présenté à l'entrée des sites.

Aucune démarche à effectuer pour les usagers déjà enregistrés

Bonne nouvelle pour les usagers : aucune démarche n'est nécessaire. Les foyers déjà enregistrés recevront automatiquement leur QR code par e-mail ou par courrier la semaine du 14 au 18 septembre 2026.

Ce QR code est nominatif et associé à l'adresse du foyer. Il pourra être utilisé par l'ensemble des personnes composant le foyer.

Pour le présenter lors des passages en déchèterie, deux possibilités sont proposées :

- **Au format papier** : le QR code pourra être imprimé et conservé dans le véhicule pour être présenté à chaque visite.
- **Sur smartphone** : le Syndicat Centre Hérault recommande d'enregistrer une photo ou une capture d'écran du QR code dans les favoris de la galerie photos ou le portefeuille numérique (Wallet) afin de le retrouver facilement.

Les usagers disposant déjà d'un badge physique existant pourront continuer à l'utiliser. Aucune démarche particulière ne leur sera demandée. Ils disposeront aussi d'un QR code qui leur sera envoyé.

Les règles d'accès restent inchangées

Ce nouveau dispositif permet de simplifier l'accès aux déchèteries tout en conservant un contrôle efficace des passages. Cette évolution n'entraîne aucune modification des conditions d'accès aux déchèteries.

Chaque foyer continue de bénéficier de 30 passages gratuits par année civile, conformément au règlement intérieur et à la délibération n° 2025-12. Les passages effectués au-delà de ce plafond demeurent facturés selon le tarif en vigueur.

Un nouvel espace usager

Cette modernisation s'accompagne également d'un nouveau compte usager sur le site internet du Syndicat Centre Hérault, avec une interface plus moderne et plus intuitive. Pour s'identifier, les usagers devront renseigner l'adresse e-mail qu'ils avaient utilisée lors de la création de leur compte Tri et Moi et le numéro inscrit sous le QR Code unique qu'ils ont reçu. Le mot de passe sera créé lors du premier accès. S'ils



Communiqué de presse

27/07/2026

Service Communication

communication@syndicat-centre-herault.org

Syndicat Centre Hérault

04 67 88 18 46

syndicat-centre-herault.org



n'avaient pas d'adresse électronique lors de la création de leur compte et qu'ils en ont une à présent, ils peuvent la transmettre à collecte@syndicat-centre-herault.org, en précisant leur nom et leur adresse.

Une démarche simplifiée pour les nouvelles demandes

Les nouveaux usagers devront créer un compte afin d'obtenir leur QR code d'accès. Cette démarche, réalisable en ligne sur le site du Syndicat Centre Hérault, nécessitera le dépôt d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, d'eau ou de gaz, avis de taxe foncière, etc.). Les usagers qui n'ont pas accès à internet pourront contacter le Syndicat Centre Hérault au 04 67 88 18 46.

D'ici le 29 septembre 2026, le Syndicat Centre Hérault déploiera une campagne d'information afin d'accompagner les usagers dans cette transition. Des supports pratiques et une assistance seront proposés pour permettre à chacun d'adopter facilement ce nouveau mode d'accès aux déchèteries.